



Polminhac

Des nouvelles de chez nous

Chères polminhacoises, chers polminhacois,

C'est avec un vent d'espoir et de liberté retrouvée que je viens vers vous dans cet édito estival.

Le déconfinement progressif nous permet un retour à une vie plus normale et à des moments de convivialité.

Nous devons cependant rester prudents en comptant sur le civisme de chacun grâce à la vaccination et au respect des gestes barrières pour faire reculer l'épidémie.

Nous nous sommes mobilisés avec l'ensemble des élus pour aller à la rencontre des associations, essayant de les accompagner pour reprendre certaines activités et festivités dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que quelques associations ont répondu présentes afin d'organiser la fête du village, le week-end du 24/25 juillet. La préfecture ayant donné le feu vert, le marché du pays si cher à vous tous, revient également chaque vendredi soir d'été.

A l'école, les travaux ont débuté en mars 2021 avec une fin des chantiers annoncée pour la rentrée 2022. Cette restructuration des locaux apportera un net confort à nos jeunes écoliers. De plus, la création d'un poste d'enseignant va procurer des conditions optimales d'apprentissage dont nous ne pouvons que nous réjouir. Ces démarches ont été appuyées par Monsieur Castel, Préfet du Cantal, et Madame Lutic, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale lors de leur venue le 12 mars dernier. Accompagnés de nombreux élus de notre département, cette visite a été l'occasion de souligner le dynamisme et l'embellissement de notre village. Il en résulte l'obtention d'une subvention supplémentaire pour financer les travaux de l'école.

Le 10 avril, Monsieur le Sénateur Bernard Delcros nous a fait l'honneur de participer au vote du budget et nous a apporté son expérience afin d'optimiser les dépenses communales.

Je tiens à remercier nos concitoyens qui ont fait de la journée solidaire de l'environnement, le 5 juin dernier une réussite, en œuvrant pour le « bien-vivre » à Polminhac.



Le temps est GRATUIT,
Mais il est très précieux.
Il ne t'appartient pas
Mais tu peux l'utiliser.
Tu ne peux pas le garder,
Mais tu peux le dépenser.
Une fois que tu l'as perdu,
Tu ne peux jamais le récupérer.
C'est pourquoi il faut l'utiliser
avec les bonnes personnes...
Pour cultiver du bonheur, cueillir de la joie,
et ramasser un maximum de plaisir...

Suite aux élections départementales et régionales, mon devoir est de vous rappeler l'importance du droit de vote, socle de notre démocratie et je ne peux que m'attrister d'une si forte abstention.

Après cette période d'isolement sanitaire, je terminerai avec cette citation à laquelle nous sommes tous amenés à réfléchir sur les paradoxes du temps (voir ci-contre)

Chers administrés, sachez que l'ensemble des élus et moi-même, restons à votre écoute.

Je vous souhaite de passer un bel été en prenant soin de vous et de vos proches.

Le Maire, André BONHOMME

Agenda des manifestations à venir :

Marché de Pays tous les vendredis soirs jusqu'au 3 septembre

Répétitions publiques des amis de l'Accordéon : 22 juillet, 19 août et 16 septembre

- 12 juillet : Spectacle de Magie à Pesteils
- 24/25 juillet : Fête du village avec les associations
- 29 juillet : Goûter des aînés CCAS
- 16 août : Don du Sang
- 18 août : Concours chevaux lourds
- 23 août : Spectacle magie salle C. de Clavières
- 4/5 Septembre : Fête des jeux **Carladès Abans**
- 25 Septembre : Forum des Associations

Merci aux habitants nouvellement installés à Polminhac (2020/21) de bien vouloir se signaler en Mairie pour un accueil.

POLMINHAC: Vote du budget 2021 et visite du sénateur

Bernard Delcros, vice-président de la commission finances au Sénat, était invité par A Bonhomme à visiter les aménagements de la commune et apporter des informations sur les finances locales.

Le sénateur a précisé que le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement) reste stable et que la péréquation profite largement au Cantal et à la commune de Polminhac. Il est intervenu sur la réforme fiscale qui voit la suppression de la Taxe d'Habitation et le remplacement pour les recettes de la commune par la part départementale de la Taxe sur le Foncier Bâti.

Polminhac bénéficie des avantages fiscaux des ZRR (zones de revitalisation rurales) qui permettent des dégrèvements d'impôts lors d'installation ou de reprises d'entreprises, artisans ou professions libérales.

Les taux des impôts locaux pour 2021 restent inchangés pour la partie communale.

Dépenses de fonctionnement 2021 : 1 324 003,70 € pour l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics, le fonctionnement de l'école etc

Recettes de fonctionnement : impôts locaux 2020 : 395 611,00 € - Prévisions 2021: 426 069,00 €

Dotations de l'Etat : en 2020 : 436 638 € - Prévisions 2021: 451 021 €

Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 134 408,25 € en 2020 revues à la baisse pour 2021 (COVID) soit 125 244,00 €.

La capacité d'autofinancement nette de la commune pour ses projets d'investissement représente 253 000€ soit 210€/habitant, avec un virement à la section d'investissement de 459 779€

Section d'investissement : dépenses engagées de 1 279 124€ pour 2021 (voir article travaux)

Les recettes sont constituées par l'emprunt et les subventions, 609 411,50 € de l'Etat, 251 091,98 € de la Région, 266 801,39 € du Département, 22 600,00€ de l'Europe.

Subventions aux associations reconduites pour la somme de 14 000€, participation nouvelle pour l'association de pêche et les jeunes sapeurs-pompiers de Vic sur Cère.

Budget annexe du lotissement du pré Cantuel alimenté par les ventes de terrain et les subventions. Il reste 3 lots à la vente (35€/m²).

Polminhac est entré dans une période de dépenses importantes avec un recours à l'emprunt pour une somme de 650 000€ et un prêt relais de 300 000€ dans l'attente du versement des aides. Sans souscription de prêt depuis 2010, le taux d'endettement par habitant est particulièrement bas (500€/h) par rapport à la moyenne départementale de 1000€/h vers laquelle il va tendre avec le nouvel emprunt.

Le trésorier Xavier Antony apporte une conclusion positive s'appuyant sur le fait que la capacité de désendettement de la collectivité reste correcte avec une durée d'environ 3 ans, preuve d'une situation financière saine.

Visite de Mr le préfet Serge Castel à l'occasion de la première pierre du groupe scolaire

Présentation de la commune avec ses réalisations et le lancement des travaux du groupe scolaire. En présence de Mr Castel, préfet, Mr Charbel Aboud secrétaire général, Mme Cécilia Mourgues sous-préfète à la relance, Mme Angélique Brugeron conseillère régionale, Mme Annie Delrieu et Mr Philippe Fabre conseillers départementaux, Mme Dominique Bru présidente de la Communauté de communes, Mmes Lutic et Carmomelo directrice et inspectrice académiques, Mme Emmanuelle Gerbaut et Mr Jean-Géraud Lutran architectes du cabinet Métafore.



ECOLE

A la rentrée, l'école accueillera un **nouvel enseignant Yvan Gidaszewski** qui prendra en charge les CE2 et la moitié des CM1. Sa classe sera aménagée par le personnel communal dans l'actuelle bibliothèque de l'école. Celle-ci déménagera provisoirement dans la salle Druo.

6 enseignants prendront donc en charge les enfants de l'école.

Les équipements numériques de l'école sont complétés avec la fourniture 3 ordinateurs et 2 TBI (tableau numérique interactif)

Nous espérons tous pouvoir reprendre un fonctionnement normal dès que possible et oublier les contraintes du Covid...

L'engagement des élèves en faveur du Don du sang



Lors de la dernière collecte de sang à Polminhac le 12 mars, 43 prélèvements ont été effectués, et la générosité des donateurs saluée! L'occasion de remercier les élèves de l'école de Polminhac ainsi que leurs enseignants Mme Lamarque et Mr Valette, pour leur implication dans le concours de dessins organisé l'an passé.

Du matériel pédagogique pour l'école a été offert et nous espérons voir cette opération se renouveler ! Merci à tous pour votre soutien et votre implication !



RECRUTEMENT D'UN SERVICE CIVIQUE A L'ECOLE POUR LA RENTREE 2021-2022

Candidatures jusqu'au 15 août 2021 : CV à M. VALETTE, Directeur de l'école de Polminhac, 5 RUE DES ECOLES 15 800 POLMINHAC (04 71 47 41 52) et/ou Mme VARET, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Les travaux d'agrandissement de l'école ont commencé avec l'arrivée des premières entreprises.

Pendant les vacances seront effectués les travaux les plus bruyants comme les percements des ouvertures dans les murs des bâtiments actuels.

La maçonnerie de l'extension est terminée et la pose de la charpente en cours . S'ensuivra la pose de la couverture avec pour objectif la mise hors d'eau avant les congés des entreprises en août.

La **rehausse du mur de la cour des maternelles** débute au courant du mois de juillet .

Le planning a été établi de façon à déranger le moins possible les enfants et les enseignants tout en essayant de respecter les délais de livraison. Chacun devra donc composer avec ces contraintes tout au long de l'année scolaire 2021-2022. Merci pour votre patience et votre compréhension.

TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS

Courant août aura lieu la **remise en état des chemins communaux** détériorés par les grosses pluies.

Les **enrobés du lotissement du Pré Cantuel** sont programmés d'ici à la fin de l'année suivis de travaux de **voirie dans la rue des frères Pelissier**.

L'**aménagement paysager de la place du Campanier** aura lieu en septembre-octobre

La **sécurisation de la route de Pesteils** par un enrochement et l'élargissement de la chaussée se fera également à l'automne.

Le **parking Druo** derrière la pharmacie, près de la crèche du Grangeou, offre 18 places de stationnement à proximité immédiate du centre-bourg. Il permet de rejoindre la place de l'église à seulement 200m à pied.

Camping: Eric Courageux a repris son travail de régisseur pour la 2ème saison rejoint par Florian de Sousa embauché pour 2 mois en CDD (camping & agence postale)

L'amélioration du site se poursuit avec l'achat de 2 Mobil-homes et des aménagements par les agents.

Salle des fêtes: installation d'un équipement de vidéo-projection au plafond

Réseau de chaleur: raccordement des appartements communaux .

PROJETS

En concertation avec le CAUE, lancement d'une étude globale avec les services de la DDT (DIR et DREAL) afin de **sécuriser la traverse de la RN122**, revoir la circulation, stationnement etc... , et poursuivre les aménagements dans le bourg.

Programmation avec Cantal Habitat de la **réhabilitation du presbytère** en vue d'y réaliser des logements seniors autour d'espaces partagés.

ACHAT MATERIEL : Le remplacement du **tracteur communal** arrivé en fin de vie sera effectif dès mi-juillet



Des nouvelles de nos associations...

Le retour aux activités !

La saison estivale est de retour, avec son lot de reprise d'activités qui fait suite à une période creuse pour presque toutes les associations de la commune. Les assemblées générales ont tout de même pu se tenir, pour la plupart dans les salles communales. Ainsi nos pétanqueurs ont renouvelé bureau et président tout comme l'association Cheval découverte. Nos chasseurs sont eux malheureusement dans l'incertitude d'un nouveau président. Notre association humanitaire a pu retracer l'ensemble de ses activités sur le sol Burkinabé sur ces 10 dernières années et tenir sa manifestation de juin.

Les amis de l'accordéon ont pu reprendre leurs répétitions publiques à la salle Christiane de Clavières. Carladès Abans a dû annuler son festival de mai mais maintient ses activités estivales.

La COVID n'a pas coupé l'herbe sous le pied à tout le monde, puisque nous avons de nouveaux initiateurs de projets. Le collectif de Carladès en transition a pu monter l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). De nouvelles associations locales voient le jour (lire à la suite), tandis que d'autres comme la société de pêche intercommunale cherchent à développer leurs activités sur la commune.

Stabilité au niveau du comité des fêtes qui voit son bureau inchangé mais qui recherche de nouveaux bénévoles afin de maintenir son activité festive sur le territoire. C'est pourquoi nous sommes satisfaits que les associations communales aient pu travailler main dans la main pour organiser assez rapidement un week-end de fête à Polminhac prévu les 24/25 juillet! (affiche jointe)

Les dernières mesures gouvernementales permettent aux membres du marché de pays de tenir notre rendez-vous incontournable du vendredi soir dans le respect des exigences sanitaires.

Les associations Polminhacoises vous donnent rendez-vous à la rentrée pour un forum associatif.

Journée solidaire pour l'environnement le 5 juin

Une soixantaine de volontaires se sont engagés sur les différents chantiers : débroussaillage, nettoyage, peinture, ramassage des déchets, actions de prévention, entretien des berges de la Cère et du ruisseau, fleurissement etc.. Des anciens aux plus jeunes chacun a donné de son énergie dans la bonne humeur. De nombreuses associations étaient représentées :



ACCA chasse, pompiers, tennis, RERS, ateliers de la Forme, API informatique, les amis de St Victor etc..rejoints par la société de pêche, l'AMAP du Carladès, cheval Découverte, Don du sang, etc sans oublier l'équipe de jeunes (engagés pour le mieux vivre à Polminhac avec le CCAS) dont la motivation et l'efficacité a été très saluée. Des particuliers ont donné quelques heures spontanément et dans la discrétion.

Le casse-croûte de réconfort offert au camping avait un goût de déconfinement apprécié. Le maire et les élus souhaitent transmettre leurs vifs remerciements à tous pour leur implication, ainsi qu'aux commerçants qui ont préparé le buffet.

La solidarité est précieuse pour avancer sur l'embellissement de notre cadre de vie que Polminhac et ses habitants méritent bien.

Merci de nous aider à gagner cette cause auprès de tous par l'exemplarité!



Mobilisées au profit des enfants de Boussoum (Burkina-Faso), cinq équipes de U12 et U13 ont disputé des matchs de foot amicaux, samedi, pour une action caritative. Les bénévoles de l'association Nanga Boussoum en Carladès ont, malgré les contraintes et l'indécision qui a régné jusqu'au bout, réussi leur pari d'organiser et de mener à bien cette septième édition des « Ballons du soleil ».

Des nouveautés

L'AMAP du Carladès est un collectif de citoyens qui met en lien paysans et consommateurs, afin de créer un partenariat pour permettre aux premiers de vivre de leur production et de pérenniser leur métier, et aux seconds d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité.

Les membres de l'AMAP s'engagent à préacheter sous forme de contrats une partie de la production des agriculteurs pendant une durée variable

Chaque semaine, l'agriculteur s'engage à livrer à chaque membre de l'AMAP, les produits de sa production, cultivés localement et vendus à un juste coût. Il y a actuellement pain, viande (porc, veau, bœuf, volailles), fromage, œufs, bière locale, jus de pomme, cidre, farine, pâtes paysannes, miel, tisanes etc... Récemment arrivées, des maraîchers et un producteur de fromages de chèvre.

Déjà 37 foyers adhérents, et 17 producteurs engagés.

Distributions : Vendredi 17h45-18h45, place du marché, Vic-sur-Cère

N'hésitez pas à les contacter ! amapcarlades@mailo.com / 06 83 83 53 74 Facebook : @amapcarlades



L'association L'école buissonnière regroupe des personnes passionnées des savoir-faire ancestraux tels que la vannerie, l'apiculture, le travail autour des haies, ... Objectif n°1 se faire plaisir, échanger et apprendre des savoirs, des techniques, se regrouper autour de projets communs. Avec son siège à Polminhac, l'association espère rayonner sur l'ensemble du Carladès voire au-delà en organisant des stages d'initiation, des journées à thème tel que le pressage de pommes, et autres rencontres ...

Contact : Lecolebuissonniere15@gmail.com

Info tennis : Malheureusement, pas de tournoi cette année. En revanche, les cours des enfants reprennent les mardis et jeudis (groupe de niveau) **du 20 juillet au 26 août**, encadrés par Lauryne Bergaud, professeure diplômée d'état. Tarif du stage été : 35€. Renseignements et/ou inscriptions : le samedi 17 juillet de 10h à 11h (06.89.61.06.52).

Nous rappelons que l'accès aux terrains de tennis est réglementé ; suite à plusieurs incivilités le système de fermeture a été modifié. Durant la période estivale, l'accès se fait par le camping, sur réservation (5€ l'heure), gratuit et illimité pour les licenciés du club.

AAPPMA : Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

La COVID 19 a occasionné une interdiction de pêche pendant 2 mois, suivie d'une sécheresse avec les ruisseaux à sec..Malgré tous ces événements plusieurs lachés ont pu être faits (truites, goujons, etc) sur la Cère. La vente de cartes de pêche à l'office du tourisme du Carlades a progressé.

L'AAPPMA a pu intervenir à plusieurs niveaux : Sauvetages lors de la sécheresse par le biais de pêche électrique, travaux de nettoyage effectués en bord de Cère et au camping de Polminhac pour la journée environnement, découverte de la pêche à l'écrevisse tous les mardis de juillet/août à Vic , création d'un atelier pêche nature pour les ados (techniques de pêche en rivières et barrages). Les pêcheurs du Carlades ont la possibilité de pêcher sur la retenue du plan d'eau du Lioran.

Nouveau garde-pêche pour l'association, le polminhacois Guillaume Sanchez

Contact : roger.chalmette@orange.fr 04.71.47.52.58

Stop aux incivilités, oui à la citoyenneté !

Je trie correctement mes déchets

Interdiction de déposer des cartons autour des colonnes. Pas de dépôt sauvage en pleine nature.

La déchetterie de Comblat est accessible gratuitement à tous les habitants du territoire de la Communauté de communes . Les lundis et mardis du 14h00 à 18h00, les vendredis de 13h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h 00. Déchets verts à Estanie les jeudis 16/18 h en été.

Je suis responsable de mes animaux.

Un chien ne doit pas divaguer, ni faire ses déjections sur le domaine public, merci de gérer ses excréments (penser aux canisacs), ainsi que ses aboiements intempestifs, afin de préserver la tranquillité du voisinage. On peut utiliser un collier anti-aboiements ou les services d'un éducateur canin. Les propriétaires de chiens dangereux sont tenus de déclarer leur animal en mairie.

Riverains, pensez à informer la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie pendant son absence...

Stop aux bruits inutiles et intempestifs !

Règlementation en matière de travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuse à gazon, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, etc....

Ces travaux sont légalement autorisés uniquement aux horaires suivants (à adapter en bonne intelligence ou selon météo): Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



CCAS : Les jeunes sont force de propositions

Les 19 et 30 mai une douzaine de jeunes âgés de 12 à 20 ans ont répondu présents à l'invitation lancée par les membres du CCAS. Ces rencontres ont permis de recueillir les ressentis, les attentes et les besoins des jeunes. Leur participation active à cette réunion a montré l'intérêt qu'ils portent à leur village. Envie d'améliorer leur cadre de vie, de travailler à l'embellissement, désir de mettre en place des manifestations pour redynamiser le village. Les questions et propositions ont fusé, auxquelles ont pu répondre, Francine Laporte, Évelyne Delanoue et Guillaume Prat.

Leur premier challenge sera de proposer une animation lors de la fête patronale.



Le CCAS : L'alimentation des plus de 60 ans



S. Menini

Avec le soutien financier de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Cantal, le CCAS a organisé, une conférence gratuite sur l'alimentation des seniors, animée par la diététicienne Léonie Cuvelier.

Cette conférence avait pour objectif d'informer sur l'importance d'une alimentation équilibrée et suffisante car « les seniors présentent trop souvent des carences dues parfois à une mauvaise alimentation, mais aussi à des problèmes physiques (mauvais état de santé bucco-dentaire, modification du goût, diminution de la sensation de soif), ou à des problèmes environnementaux (isolement, solitude, res-

sources insuffisantes) », expliquait la conférencière.

Léonie Cuvelier a donné des pistes pour améliorer la qualité de l'alimentation et cuisiner sainement, sans perdre le goût ni le plaisir de manger. Ces dispositions permettent de ralentir le vieillissement naturel et retarder l'apparition de certaines maladies liées à l'âge.

Suite à cette conférence un petit groupe de volontaires sera amené à élaborer un petit « livret de recettes et de souvenirs » qui sera distribué pour les fêtes de fin d'année.

Pour fêter l'arrivée des beaux jours et s'initier à la danse en ligne, l'équipe du CCAS invite toutes les personnes de plus de 70 ans à partager un goûter



JEUDI 29 JUILLET
à partir de 16h place de l'église.

(Repli dans la salle Christiane de Clavières)



N'oubliez pas de vous inscrire en retournant le coupon-réponse ci-dessous ou en téléphonant à la mairie au 04 71 47 40 07 ou au 06 82 79 30 22

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer signalez le à ces mêmes numéros nous vous accompagnerons.

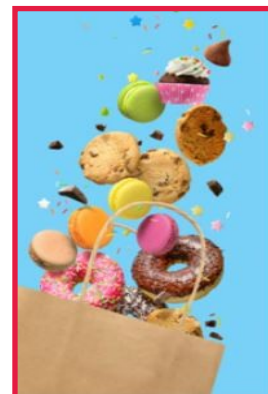


**Coupon à retourner à la mairie
au plus tard le 25 Juillet 2021**

Madame sera présente

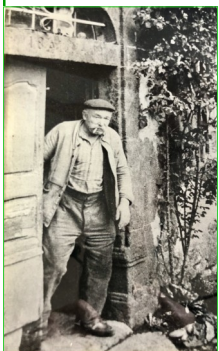
Monsieur..... sera présent

Besoin de transport ☐ OUI ☐ NON



Le saviez-vous ? Le travail à ferrer du forgeron

Antonin Fel, né en 1906, nommé « le forgeron », était une figure de Polminhac . Au siècle dernier, le bourg s'éveillait tous les matins au son de son marteau sur l'enclume qui résonnait depuis sa forge près de la laiterie et de l'école des filles.



A la fois bourru et serviable, il s'affairait du matin au soir façonnant les fers des chevaux et des bovins, les roues, portails, outils divers pour satisfaire ses clients et même les Haras d'Aurillac dont il était le maréchal-ferrant attitré. Les paysans amenaient leurs animaux de trait qui étaient immobilisés dans le « travail » afin de ferrer leurs sabots. Les enfants de l'époque se souviennent des braises incandescentes, de la vapeur et de l'odeur de corne brûlée..

Le café au-dessus de la forge, tenu par son épouse Jeanne permettait d'attendre les services dans la convivialité.

Le forgeron avait plus d'une corde à son arc puisqu'il fût adjoint de Mr Rudondy, fontainier municipal responsable de la distribution d'eau potable, délégué au chasse-neige que les attelages venaient chercher à tour de rôle pour désenclaver les hameaux isolés.

Soldat du feu dès la première heure, il est à l'origine de la caserne de Polminhac dont il restera le chef de Corps des pompiers pendant de nombreuses années.

Plus tard, il s'adaptera à l'arrivée des tracteurs en construisant une cuve afin de livrer le carburant.

A l'issue de cette vie de labeur, il s'éteindra en 1976.

Si la forge a fermé, la rue de la Forge garde présent le souvenir de la famille Fel, avec le travail à ferrer qui interroge quelquefois les passants et représente pour les polminhacois le fleuron du patrimoine rural.



Cérémonie en hommage à M. François Raoux

Vendredi 28 mai, Serge Castel, préfet du Cantal, a accueilli en préfecture la famille et les proches de M. François Raoux, soldat de la 3ème compagnie du 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pau, tué à l'âge de 20 ans dans l'attentat du Drakkar au Liban le 23 octobre 1983, qui a coûté la vie à 58 parachutistes français.

Cette cérémonie d'hommage empreinte d'émotion s'est tenue en présence de M. André Bonhomme, maire de Polminhac, du Lieutenant-colonel Thierry Perret, délégué militaire départemental, de Mme Messaline Schultz, directrice de l'ONACVG, de M. Robert Fasciotto, président de la section locale de la Médaille militaire et de M. Daniel Tamagni, rescapé de l'attentat du Drakkar.

Afin de témoigner de la reconnaissance et de la solidarité de la Nation envers la famille de M. Raoux, le préfet du Cantal a remis à ses parents la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, attribuée à titre posthume par décret du président de la République. Le maire de Polminhac leur a par ailleurs remis l'insigne des parents et conjoints survivants des "Morts pour la France".

François Raoux repose au cimetière de Polminhac, son nom va être gravé sur le monument aux morts de la commune.



COMCOM Le pont-bascule de la ZA de Comblat est entré en fonction.

La balance géante, proposée par la Communauté de communes, est à la disposition des professionnels ou des particuliers, en libre-service, le long du hangar de stockage, face à la chaufferie bois.

Une borne de paiement par carte bancaire ou sur abonnement, permet à tous de l'utiliser 24h\24 et 7j\7.

Le bétail doit être parqué dans une remorque pour la pesée. (pas de barrières)

Cet équipement d'une capacité maximale de 60 tonnes aura coûté 37.750 € HT et a bénéficié d'un soutien financier porté à 76 %, grâce à des fonds européens (FEDER) et de l'État (contrat ruralité).

Tarif par pesée : de 0 à 3.500 kg, 2,50 € ; de 3.501 à 10.000 kg, 3,50 € ; de 10.001 à 25.000 kg, 5,50 € ; de 25.001 à 60.000 kg, 7 €. Système de carte d'abonnement possible à partir de 50 pesées de plus de 5.000 kg au tarif de 5 € la pesée. Pour plus de renseignements, contacter le 04.71.47.04.70.

Déménagement de l'école de musique L'école de musique intercommunale a quitté l'étage de la mairie de Polminhac pour emménager dans la grange culturelle et sociale de Comblat. De nouveaux locaux pour les élèves à la rentrée, dans un espace collectif de services pour le territoire.



Dotations du Conseil Départemental aux associations

Première manifestation sur le site de la salle Druo (étage de la crèche). Les élus départementaux Annie Delrieu et Philippe Fabre sont venus à la rencontre des associations de sports individuels: Tennis Club Polminhacois, Cheval Découverte, Ateliers de la Forme, Pétanque Polminhacoise. Distribution de sweat-shirts à capuche floqués comme dotation.



Pompiers seniors

Jusqu'ici, les pompiers à l'âge de la retraite ne pouvaient plus continuer leur mission. Une coupure parfois brutale, d'autant plus qu'ils peuvent encore beaucoup apporter au Sdis. Pour garder leurs retraités, le Service départemental d'incendie et de secours vient de créer une équipe de seniors, avec des tâches bien particulières. Michel Teyssier a retrouvé ses collègues avec plaisir.

Ferme de Séverac Julien Viprey a repris l'exploitation familiale en 2020. Diplômé d'une formation de fromager, il a aménagé les bâtiments avec une salle de traite et une fromagerie afin d'assurer la transformation du lait de chèvre en une gamme très variée de fromages : du Chevrac, le produit-phare, en passant par la briquette et la bûche cendrée ainsi que les différents tartinables.



Tel: 06 71 16 57 95

fermedeseverac@gmail.com

Vente à la ferme et sur les marchés locaux.



Association des chevaux de trait du Val de Cère

Mr Gaby Tourdes responsable de l'organisation du concours de chevaux lourds du canton de Polminhac a officialisé la création d'une nouvelle association qui permettra de déléguer les relations entre les



partenaires et optimiser la répartition des tâches.

Place de l'église : de nouveaux commerçants vous accueillent !



Réouverture de votre pizzeria **Pizza Michou** le jeudi 15 juillet à partir de 17h par Jean-Michel Blandy.

Plus d'infos dans les jours à venir : il y aura pizza, panini, tacos, salades et planche de charcuterie. A découvrir !



Matthieu Reygade arrive à Polminhac avec sa famille pour reprendre le **bistrot-tabac le Berganty** dans le courant de l'été, succédant à sa maman Annie Salat.

VOUS AVEZ BESOIN DE FAIRE GARDER VOTRE ENFANT ?

En accueil régulier

En accueil occasionnel

Du lundi au vendredi
De 07h30 à 18h30

Un rendez-vous ?
Une course à faire ?
Un moment de détente ?
Un entretien professionnel ?

Contactez-nous

MICRO CRECHE LE GRANGEOU
POLMINHAC

Places disponibles !



04.71.43.15.29
microcreche.legrangeou@admr15.org

Bruno Gontier, petit-fils de l'ancien maire de Vic-sur-Cère Mr Mercier qui passe ses vacances à Olmet édite son premier roman historique « **Jeanne de Vixouze** ».

Cet auteur attaché à notre territoire situe son histoire au moyen-âge dans des lieux qui nous sont familiers...

De Vixouze à Pesteils, la condition féminine de l'époque à travers l'histoire de Jeanne, jeune paysanne bouleversée par la rencontre de Claire, une belle noble récemment mariée à un seigneur de la vallée. A retrouver en librairie, éditions complicités.fr

Bruno Gontier



Jeanne de Vixouze

Les rêveries dont la honte est le fruit



Retrouvez Polminhac sur internet : www.polminhac.fr ou <https://www.facebook.com/pages/Polminhac/160356597338871> déjà 1700 abonnés à la page de Polminhac !- suivez-nous et cliquez sur j'aime !

directeur de publication : André BONHOMME - conception et édition : Commission Communication et Karine Drelon.

Ecrivez-nous : communication@polminhac.fr